



Au Boulot à Vélo !

Challenge Inter-entreprises et

Depuis le début de l'année, on entend beaucoup parler de vélo : dans la campagne municipale, lors de la crise sanitaire... pourquoi ne pas profiter de cette "mode" pour essayer de se rendre à son travail à vélo ?

Ce challenge s'adresse aux entreprises et administrations du Pays de Montbéliard ainsi qu'aux étudiants et aussi à des groupes de travailleurs indépendants. Les équipes voulant participer doivent s'inscrire sur le site de l'association et déclarer un référent pour l'opération.

Les salariés ou étudiants pourront alors s'inscrire sur le site du challenge et déclarer chaque jour le trajet domicile-travail réalisé. Un challenge individuel permettra aux salariés de participer à un tirage au sort pour gagner des lots à la fin du challenge.

Pour remplir son challenge individuel, le salarié doit venir au moins 6 fois pendant la période du challenge s'il est novice, 9 fois s'il est occasionnel et 12 fois s'il est régulier.

Les établissements ou groupes gagnants seront récompensés lors d'une cérémonie et se verront remettre un trophée. Les lots seront remis aux gagnants du tirage au sort.

Les renseignements et l'inscription peuvent se faire sur le site internet du challenge :

<http://auboulotavelo-pm.fr/>

Vélo **CITÉ**

Pays de Montbéliard

 Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION